

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DE LA
ROUTE DU CAMP CELTIQUE DURANT DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Conseiller Régional d'Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter du jeudi 21 janvier 2016, et jusqu'à la fin des travaux d'adduction d'eau, au niveau de la route du Camp Celtique, entre la place d'Armes et le chemin de la Couare.

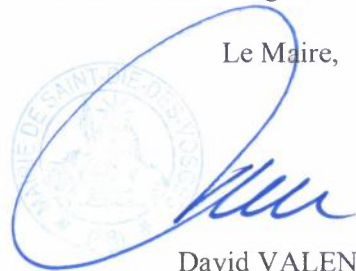
- **La circulation sera mise à sens alternés, réglée par feux tricolores.**

Article 2 : La signalisation temporaire et les feux seront mis en place par l'entreprise. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 14 janvier 2016

Le Maire,

A blue ink signature of David Valence is written over a circular official stamp of the City of Saint-Dié-des-Vosges. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' around the perimeter and a central emblem.

David VALENCE